

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

**CEREMONIE D'INAUGURATION DU PARC DES EXPOSITIONS
D'ABIDJAN**

**ALLOCUTION DE M. TIEMOKO MEYLIET KONE, VICE-PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE**

Abidjan, le 17 juillet 2023

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;
Madame et Messieurs les Ministres d'Etat ;
Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME ;
Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Monsieur le Ministre, Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ;
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres du Corps Diplomatique ;
Mesdames et Messieurs les Elus ;
Monsieur le Maire de la Commune de Port-Bouët ;
Mesdames et Messieurs les Présidents de Conseils d'Administration ;
Monsieur le Président-Directeur Général de PFO AFRICA Côte d'Ivoire ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux de l'Administration Publique et du secteur privé ;
Distingués Chefs traditionnels ;
Vénérables Guides religieux ;
Chers amis des médias ;
Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un Grand honneur de représenter, aujourd'hui, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, à cette belle cérémonie d'inauguration du Parc des Expositions d'Abidjan.

C'est en son nom, que je voudrais vous adresser mes salutations les plus chaleureuses et mes sincères remerciements pour votre distinguée présence à cette importante cérémonie.

Je salue et remercie les Présidents des Institutions de la République, les Membres du Gouvernement, les Autorités administratives et politiques ainsi que les responsables des Organisations Professionnelles du Secteur Privé pour leur présence. J'y associe les Autorités politiques et coutumières de la commune de Port-Bouët pour leur précieuse contribution à la réalisation de cet important projet.

Mesdames et Messieurs,

Ma présence, aujourd'hui, à cette cérémonie témoigne de l'importance que le Président de la République attache à la réalisation du projet de construction du Parc des Expositions d'Abidjan, projet mythique qui prend forme sous son leadership éclairé.

Enfin, notre pays se dote d'un précieux outil de soutien à l'activité économique, à l'effet de promouvoir l'activité commerciale à grande échelle. Cette longue gestation a donné lieu à un ouvrage splendide et iconique, comme nous le constatons tous ici.

En effet, je voudrais rappeler que ce projet, dont le lancement a eu lieu en février 2020, fut un rêve nourri depuis l'Expo 1985 par le Père de la Nation ivoirienne, feu le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY.

Son ambition était de doter la ville d'Abidjan en infrastructures capables d'abriter des Foires et Expositions Commerciales d'envergure internationale.

Nous constatons aujourd'hui la réalisation de ce rêve, grâce à la politique de développement des infrastructures déployée sur l'ensemble du territoire national par le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA.

Ce grand bâtisseur et grand Homme d'Etat, digne héritier de la vision de feu le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, a accompli ce rêve qui fait, aujourd'hui, notre fierté.

La réalisation de cet important projet contribuera à la transformation structurelle de notre économie, en étant une vitrine de présentation du génie créatif et productif de notre pays.

Il s'agit donc d'une réalisation majeure du PND 2021-2025, dans son pilier relatif à la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement des grappes.

La réalisation de cette ambition de transformation implique la promotion d'un secteur privé fort et dynamique, à travers, notamment, la mise en œuvre d'importantes réformes structurelles et sectorielles.

L'objectif visé est d'assurer une transformation locale accrue de nos matières premières et le développement des échanges commerciaux nationaux et internationaux.

Mesdames et Messieurs,

Le Parc des Expositions d'Abidjan est ainsi appelé à offrir au secteur privé la pleine capacité de jouer son rôle de levier de la croissance économique.

Plus généralement, la vision politique du Président de la République prévoit en bonne place la création d'infrastructures modernes afin d'améliorer la compétitivité de l'économie et de favoriser l'investissement national et étranger en Côte d'Ivoire.

C'est donc à juste titre que dans son message à la Nation, le 31 décembre 2014, le Président de la République disait déjà, à propos des infrastructures économiques et je cite : « la réalisation de toutes ces infrastructures et l'amélioration du climat des affaires favoriseront un développement accru du secteur privé », fin de citation.

Cette vision transformatrice se traduit, aujourd'hui, par d'importants acquis, en matière de routes, autoroutes et ouvrages concourant à la célérité de la circulation des personnes et des biens.

A cet égard, je relève, avec satisfaction, l'achèvement du tronçon Tiébissou-Bouaké de l'autoroute du Nord et la réhabilitation très avancée de la route côtière, deux axes routiers qui jouent un rôle important dans l'activité économique nationale.

Je voudrais également mentionner au nombre des réalisations qui contribuent à la dynamisation des échanges commerciaux, la réhabilitation et l'extension des infrastructures portuaires et aéroportuaires achevées ou en cours.

Au titre du développement des infrastructures industrielles, je voudrais saluer la réhabilitation et la création de nouvelles zones industrielles répondant aux normes internationales.

Je salue également la construction de nouvelles infrastructures commerciales en vue d'assurer les débouchés de nos produits industriels.

La construction du Parc des Expositions d'Abidjan s'insère bien dans cette approche intégrée et cohérente de mise en œuvre des politiques industrielles et commerciales de notre pays.

Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

Toutes ces réalisations permettent de consolider le positionnement de la Côte d'Ivoire comme moteur de l'économie sous-régionale. Elles constituent des atouts indéniables pour notre économie en vue de tirer le plus grand bénéfice de l'intégration économique sous régionale et continentale.

Dans ce sens, l'avènement de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) est une opportunité à saisir pour renforcer nos échanges intra-africains, en assurant une exportation accrue de nos produits manufacturés.

Dans cette perspective, le Parc des Expositions d'Abidjan constitue un hub régional qui permettra à notre pays d'abriter de grands évènements économiques nationaux et internationaux.

Son exploitation devrait générer plusieurs emplois directs et indirects dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, de l'hôtellerie, du tourisme et des services.

De plus, la proximité du site de l'aéroport international Félix HOUPHOUËT-BOIGNY lui offre une ouverture sur le monde qui facilitera son utilisation pour les évènements internationaux.

L'ouvrage que nous inaugurons devrait ainsi connaître une parfaite symbiose avec cet autre projet mythique qu'est le projet « aérocity » sur lequel le Gouvernement travaille ardemment.

Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Vous comprenez donc la joie qui m'anime, ce jour, de voir cette infrastructure offrir des perspectives plus grandes à la promotion de l'économie ivoirienne.

Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour adresser, au nom du Chef de l'État, nos vives félicitations au Premier Ministre et à l'ensemble des membres du Gouvernement qui ont œuvré à la réalisation de ce projet.

Nos félicitations vont, de façon particulière, à l'endroit du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, Maître d'ouvrage de ce joyau.

J'associe à ces remerciements l'ensemble des acteurs de ce projet, notamment le BNETD et tout particulièrement l'architecte Pierre FAKHOURY et le groupe PFO AFRICA dont je salue le génie créatif et la qualité de la réalisation.

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement, sous le leadership du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, poursuivra les réformes, tant structurelles que sectorielles, nécessaires pour améliorer les conditions et le cadre de développement de l'initiative privée en faveur de notre jeunesse.

A cet égard, j'invite cette jeunesse à faire de cet espace un instrument de valorisation de ses initiatives productives, individuellement ou collectivement.

Au moment où nous mettons officiellement cette infrastructure en service, j'invite tous les acteurs économiques nationaux et internationaux à la considérer comme une vitrine et un marqueur du dynamisme économique de notre pays à l'échelle internationale.

J'engage le Gouvernement à en faire la promotion, en veillant à en assurer une maintenance répondant aux normes internationales afin de lui garantir sa viabilité économique, financière, sociale et environnementale.

C'est sur cette exhortation que je souhaite, au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, plein succès au Parc des Expositions d'Abidjan et au développement commercial et industriel de la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie de votre aimable attention.